Professeurs élus au Conseil d'administration Collège Nicolas Fouquet Place Nicolas Fouquet 77 720 Mormant

Mormant, le lundi 18 septembre 2023

Objet : Vœu présenté au vote au Conseil d'administration

Madame la Directrice académique,

Nous avons l'honneur de vous exposer nos requêtes car notre collège vit sous grande tension depuis cette rentrée 2023-2024.

Par ce vœu, nous dénonçons la faible dotation horaire globale de notre <u>établissement et ses effets</u>, et cela, malgré les alertes lancées à la DSDEN lors des derniers CSA-d par différents syndicats.

Depuis plusieurs années, notre collège fait face à une hausse importante du nombre d'élèves. A effectif constant cette année, nous avons eu l'équivalent d'une classe en moins (DHG). Face à cette situation très tendue, nous mettons en place de nombreux dispositifs pédagogiques pour pallier les difficultés engendrées (Aide Personnalisée alignant les classes et impliquant davantage de disciplines, classes expérimentales, projet microentreprise, une classe engagée « sécurité aérienne », des projets et des actions sur tous les niveaux et nourrissant chaque Parcours ...). L'établissement fonctionne grâce aux efforts de tous, enseignants et membres de la direction, au prix d'un investissement important. Cependant, depuis la rentrée, cette sous-dotation engendre fatigue et difficultés de gestion au quotidien. Depuis septembre 2023, nous avons désormais trois niveaux (6ème, 4ème, 3ème) qui fonctionnent à 29 élèves par classe en moyenne. L' IPS de nos élèves est en forte baisse depuis septembre 2023. En janvier prochain, en vue de la rentrée prochaine, il sera indispensable d'étudier l'ouverture d'une classe ou la réouverture de la classe perdue et d'envisager une dotation bien supérieure.

La situation n'est plus tenable.

A celle-ci s'ajoute l'étroitesse de nos salles de classes, avec une réelle difficulté pour accueillir les élèves et leurs AESH dans de bonnes conditions. Les quatre préfabriqués installés lors des travaux de 2020-2021 restent pour l'instant dans nos locaux, à notre demande, pour compenser la hausse des effectifs. Mais, le Conseil départemental « menace » chaque année de nous les retirer, ce qui engendre stress et incompréhension dans notre équipe. Depuis deux ans, nous sollicitons votre appui pour la pérennisation des préfabriqués, ce qui compense à peine la précarité de notre situation.

L' ouverture d'un collège à Coubert aurait pu permettre au collège Nicolas Fouquet de respirer et d'obtenir des classes avec un moindre effectif.

Pour autant, loin d'être LA solution à notre problématique, la sectorisation n'entraîne pour l'instant aucun bénéfice pour notre collège qui vit depuis 8 ans sous pression (plus de 120 élèves en 8 ans). En juin dernier, en réunion de sectorisation, tous les représentants syndicaux présents ont été unanimes et ont refusé l'idée que le collège de Mormant serve de variable d'ajustement. Effectivement, pendant plusieurs mois (2022-2023), le conseil départemental nous avait affirmé que tous les élèves de Guignes seraient scolarisés au Collège de Coubert. Or, le résultat de cette sectorisation, telle qu'elle est imaginée pour le moment, n'entraîne pour l'instant que déception, amertume et désillusion : seuls quinze élèves ont quitté nos effectifs suite à cette sectorisation. Notre collège ne veut pas être le « grand perdant » au milieu des multiples tractations et revirements politiques. Nous revendiquons donc l'affectation d'un nombre plus important d'élèves au nouveau collège de Coubert. Le véritable enjeu est de nous décharger, comme cela était prévu initialement. Les collégiens de Mormant méritent aussi de bénéficier d'un cadre de scolarité propice.

Enfin, l'inclusion ne doit pas être un vain mot ou une simple utopie. Pour preuve, à ce jour, le collège accueille plus de 80 élèves à besoins particulier soit 10 % de son effectif total: 51 élèves notifiés par la MDPH, 30 élèves avec accompagnement AESH, 30 dossiers PAP et une dizaine de demandes MDPH en attente de notification qui auront probablement eux aussi besoin d'un.e AESH. De plus, comme d'autres collèges de Seine-et-Marne, nous faisons face à des élèves à besoins particuliers avec des troubles et des besoins de plus en plus lourds (TDAH, TSA, trisomie...). Or notre collège n'est pourvu que de 2.5 postes d'AESH...Dans des classes à 29, de plus en plus hétérogènes, il est impossible que leur scolarité se déroule sereinement avec des classes surchargées où nous manquons cruellement d'aide.

Au vu du désir institutionnel de faire preuve d'inclusion pour tous les élèves, et dans un esprit d'égalité et d'équité des chances, comprenez qu'il est impossible, pour nous professeur.e.s, de satisfaire pleinement cette demande sans votre aide.

Il est **URGENT** qu'il y ait une **RÉELLE prise de conscience des besoins** du collège de Mormant en terme de moyens humains et matériels et que des décisions soient prises en conséquence. Soyez assurés, Mme La Directrice académique, que ce vœu témoigne de notre volonté de contribuer à un service d'éducation de qualité.

Veuillez agréer, Madame la Directrice d'Académie, l'expression de nos sentiments dévoués et de notre profond respect.

LERABLE Rachel SWES_FSU 77